



Sous la co-coordination



PLANETE URGENCE
GroupesOS

Sous la co-coordination



COSYDEP
Sénégal



ÉTAT DES LIEUX DES ENJEUX DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU TOGO ET AU SÉNÉGAL

© JVE Internationale _ Togo

AOÛT 2023

Ce rapport est une publication indépendante de la Coalition Éducation France (en co-ordination avec Planète Urgence), la Coalition des Organisations en SYnergie pour la Défense de l'Éducation Publique (Cosydep) Sénégal, la Coalition Nationale Togolaise pour l'Éducation Pour Tous (CNT/ EPT Togo) soutenue par l'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



Comité d'Analyse et de Rédaction de l'étude :

Louise CLÉMENT (Coalition Education)

Kofi KANITOM (CNT/EPT Togo)

Vanessa MARTIN (Action Education)

Shabbaz NOC (Planète Urgence)

Marine PLESSIS (Planète Urgence)

Léa RAMBAUD (Coalition Education)

Cheikh TIDIANE AW (Cosydep Sénégal)

Marcel TOYI (CNT/EPT Togo)



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I. RENFORCER L'INTÉGRATION DE L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE DANS LES CURRICULA SCOLAIRES ET LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION NON FORMELLE.....	7
A. Intégrer l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans les enseignements théoriques.....	8
B. Rendre acteur.rice.s les apprenant.e.s à travers des activités pratiques.....	10
C. Impliquer et sensibiliser davantage les communautés	14
II. DAVANTAGE OUTILLER ET FORMER LES PERSONNELS ÉDUCATIFS	17
A. Accroître et améliorer les moyens matériels et financiers mis à disposition.....	18
B. Renforcer les capacités des personnels éducatifs	19
III. INTENSIFIER LES APPROCHES INTERSECTORIELLES ET PÉRENNISER LES BONNES PRATIQUES	22
A. Faciliter le continuum éducation-environnement-santé-protection	23
B. Assurer la bonne diffusion et l'institutionnalisation des pratiques	25
CONCLUSION.....	28



INTRODUCTION

Les effets du changement climatique affectent désormais tous les pays sur tous les continents, avec des impacts plus que préoccupants sur les vies humaines, les économies nationales, l'accès aux services sociaux de base, la réalisation des droits humains et la préservation de l'écosystème. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel comptent parmi les régions les plus exposées aux risques dans le monde. La Banque mondiale estime que jusqu'à 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté dans le Sahel d'ici 2050, du fait des chocs liés au changement climatique, si des mesures urgentes en matière d'adaptation ne sont pas mises en place. Or, ces populations sont souvent les moins sensibilisées aux enjeux du changement climatique et de la protection de leur environnement via leur cadre scolaire et/ou via les programmes d'éducation non-formelle. Rares sont les États dans ces pays qui forment les professeur.e.s ou adaptent les curricula, les cadres scolaires et les programmes d'éducation non-formelle afin d'intégrer la sensibilisation et la participation active des enfants aux enjeux environnementaux. Sur 100 pays étudiés, plus de la moitié ne mentionnent pas le changement climatique dans leurs programmes scolaires (UNESCO). Or nous connaissons l'urgence d'agir dès l'enfance sur ces enjeux fondamentaux pour prévenir les catastrophes climatiques de demain.

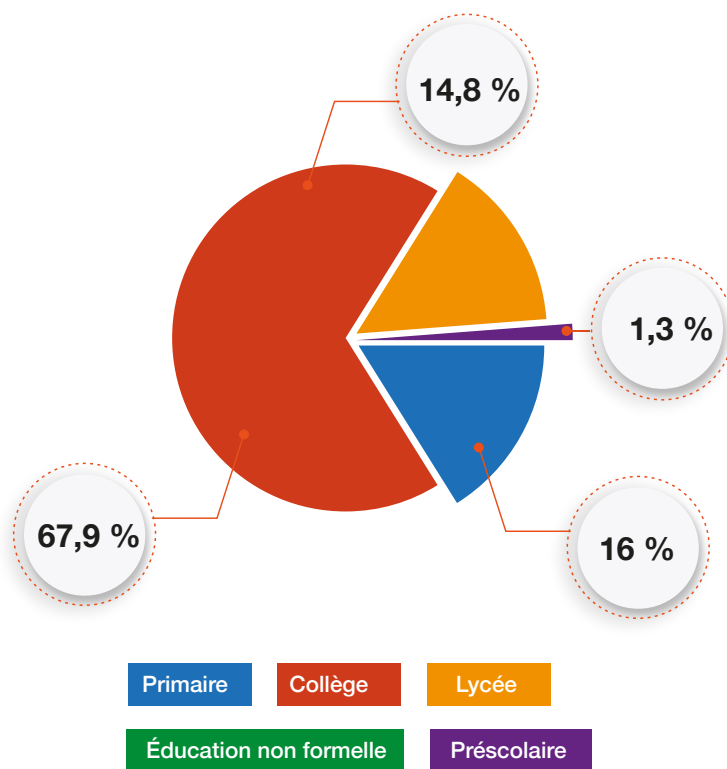
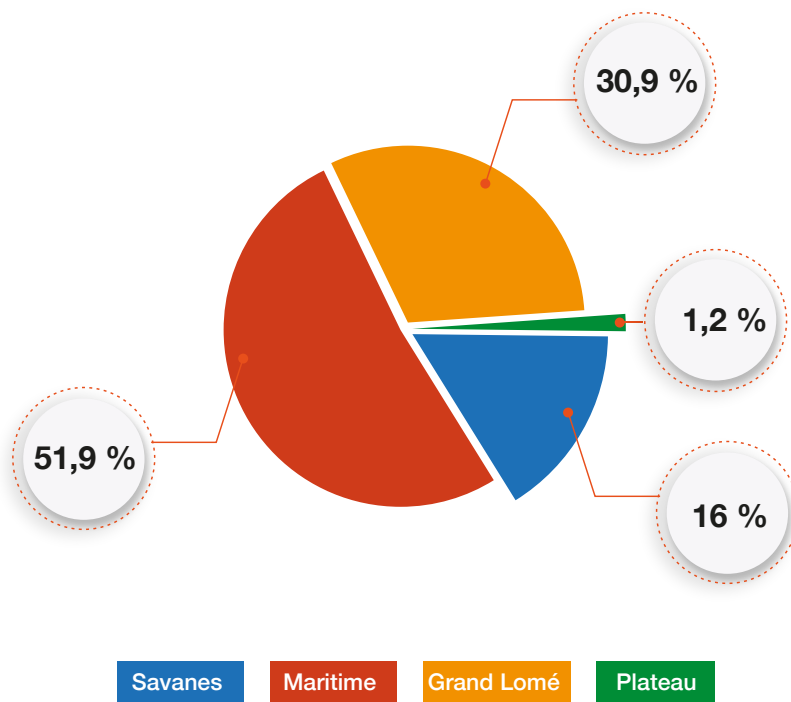
Pourtant, les États parties se sont engagés dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) : « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du

développement et de mode de vie durable, des droits humains, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. » (ODD 4.7) et « Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets, la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide » (ODD 13.3).

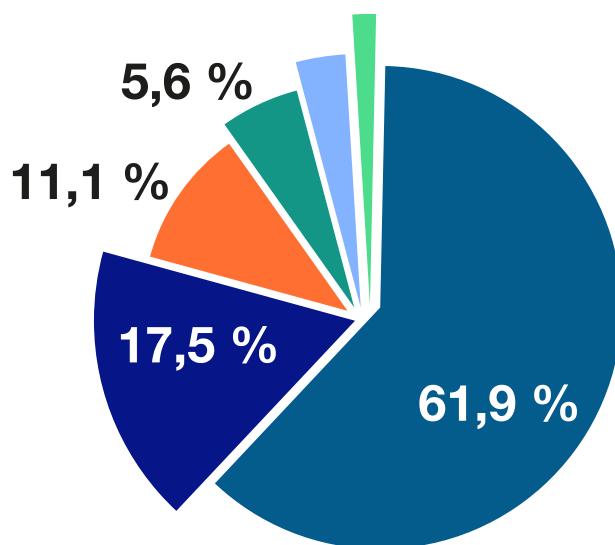
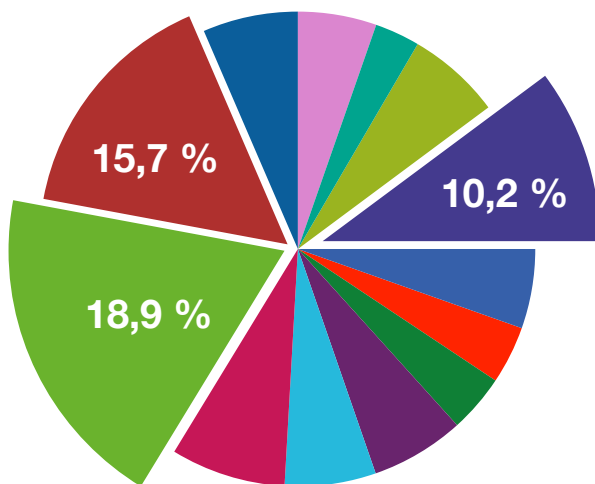
Face à ce constat, la Coalition Éducation France et Planète Urgence, en partenariat avec les coalitions pour l'Éducation du Togo (CNT/EPT) et du Sénégal (COSYDEP), ont mené un « État des lieux des enjeux de l'Éducation au Développement Durable notamment en Afrique de l'Ouest/Sahel, à partir des exemples du Togo et du Sénégal », avec l'appui de l'Agence Française de Développement et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'étude a réalisé une veille et une revue de littérature (études, documents politiques, etc.) et recensé les enjeux rencontrés et les pratiques testées et/ou déployées par un échantillon d'enseignant.e.s (127 enseignant.e.s au Sénégal et 90 au Togo), d'organisations de la société civile (11 au Sénégal et 7 au Togo) et d'institutionnel.le.s (7 au Sénégal et 4 au Togo) à travers une veille, des consultations et des questionnaires. Les enjeux exprimés par les communautés éducatives de ces pays sur le sujet ont été également identifiés.

Région et niveau d'enseignement des personnels éducatifs ayant répondu au questionnaire au Togo



Région et niveau d'enseignement des personnels éducatifs ayant répondu au questionnaire au Sénégal



Les besoins communs soulevés lors de l'étude, ont été partagés lors de la Journée Internationale de l'Éducation 2023 (à Paris) puis ont fait l'objet de restitutions intermédiaires dans les deux pays cibles rassemblant au total plus de 200 parties prenantes issues d'horizons et de secteurs différents. Ceci a permis de compiler des approches coordonnées et conjointes multisectorielles de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), proposées par différents acteur.rice.s de mise en œuvre, couvrant plusieurs domaines et combinant diverses méthodologies d'enseignement, canaux de diffusion d'information et de stratégies visant le changement de comportement.

RENFORCER L'INTÉGRATION DE L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE DANS LES CURRICULA SCOLAIRES ET LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION NON FORMELLE

Éduquer via le cadre scolaire et les programmes d'éducation non formelle aux enjeux du changement climatique et de la protection de l'environnement, est un levier fondamental pour répondre à l'urgence d'agir dès l'enfance sur ces enjeux et prévenir les catastrophes climatiques. Ceci, afin de permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier les clés de lecture sur l'évolution de leur environnement, et surtout des moyens d'agir à leur échelle pour préserver leurs écosystèmes.



A. INTÉGRER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

UN CRÉDIT HORAIRE ACCORDÉ À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT TRÈS INSUFFISANT

Au Sénégal comme au Togo, l'étude révèle une insuffisance d'heures d'enseignement consacrées à l'éducation environnementale dans les établissements scolaires : au Sénégal, 72 % des enseignant.e.s interrogé.e.s consacrent moins de deux heures par semaine à l'enseignement des études environnementales. Un taux similaire à celui du Togo, selon 71 % des enseignant.e.s consulté.e.s.

Il ressort également que la plupart des activités visent à sensibiliser et à éveiller la conscience à travers une approche méthodologique théorique.

L'INTÉGRATION DE L'EEDD DANS LES AUTRES MATIÈRES DU CURSUS

L'étude révèle que les professeur.e.s enseignent l'éducation à l'environnement ponctuellement dans le cadre de la géographie, des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), de l'Éducation Civique et Morale (ECM) et de la Physique-Chimie et Technologie (PCT) dans les deux pays. Toutefois, il ressort une faible appropriation des programmes de développement durable par le corps éducatif.

Au Sénégal par exemple, il n'y a pas spécifiquement de professeur.e.s d'éducation civique (EC) et la discipline ne figure pas dans l'emploi du temps. Elle est enseignée dans les établissements moyens par les professeur.e.s d'histoire et de géographie. Officiellement, il est prévu cinq heures de temps pour l'histoire et la géographie, dont une heure pour l'EC. Dans la pratique, ce sont quatre heures de temps, avec toujours la même exigence pour l'enseignement de l'EC. Or, selon une professeure d'Histoire et de Géographie au Collège d'Enseignement Moyen de Mboro, l'EC doit être davantage prise en compte au vu de l'impact qu'elle peut avoir sur la vie des apprenant.e.s et leur rapport à l'environnement : « il est urgent de l'intégrer dans les curricula comme une matière à part entière, comprenant l'éducation à la citoyenneté et les questions environnementales. Si le programme d'éducation civique devient Éducation à la Citoyenneté et que les acteurs reçoivent les formations adéquates et les moyens didactiques nécessaires, ceux-ci pourront,

à leur tour, former des citoyen.ne.s responsables et engagé.e.s dans la quête du mieux-être de l'humanité. »

Par contre, les enseignant.e.s soulignent l'intérêt manifesté par les élèves aux apprentissages et aux activités d'éducation environnementale au Togo comme au Sénégal (cf graphiques).

Les apprenants ont beaucoup d'engouement et réagissent beaucoup lors de ces activités. Ils sont très intéressés

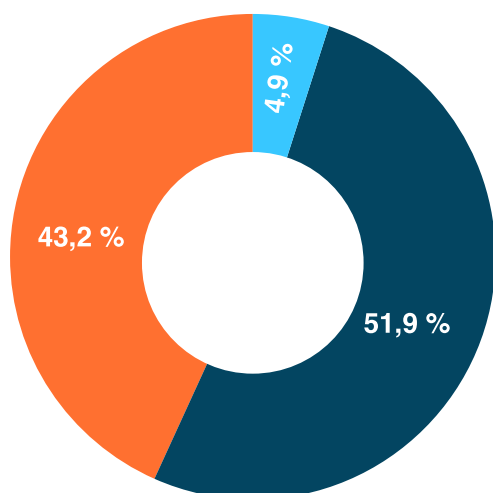
selon un.e enseignant.e au Togo.



© CNT_EPT Togo_PCV

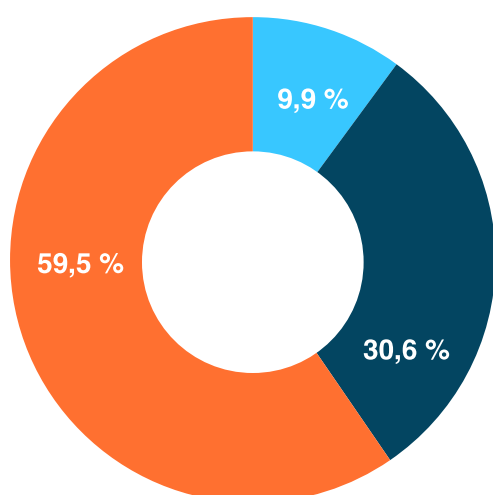
Comment les enfants réagissent-ils aux cours et activités d'enseignement relatif à l'environnement ?

Togo



- **Peu d'intérêt**
- **Intérêt modéré**
- **Fort intérêt**

Sénégal



- **Peu d'intérêt**
- **Intérêt modéré**
- **Fort intérêt**

LA CRÉATION D'UNE MATIÈRE EEDD, SOUHAITÉE PAR LES OSC ET INSTITUTIONNEL.LE.S MAIS PLUS CONTROVERSÉE CHEZ LES ENSEIGNANT.E.S

L'EEDD figure dans plusieurs disciplines du programme scolaire. Toutefois, une part importante des OSC et des institutionnel.le.s consulté.e.s soutient la création d'une discipline dédiée à l'éducation environnementale dans les enseignements. Cependant, cette proposition reste peu soutenue par les enseignant.e.s interrogé.e.s, souvent défavorables à la création de disciplines additionnelles en raison de programmes scolaires déjà chargés et du manque de formation.

18 % seulement au Togo et **26 %** au Sénégal des enseignant.e.s interrogé.e.s demandent davantage d'heures allouées à l'enseignement, voire la création d'une discipline dédiée.

Selon le Directeur Régional de l'Éducation de la Région des Savanes du Togo, BOGRA Badjaglana Fontou Jean-Claude l'enseignement de l'EEDD pourrait se faire selon les trois approches usuelles (disciplinaire, transversale et occasionnelle) tout comme dans l'enseignement de la discipline de l'ECM, afin d'impliquer efficacement tous les enseignant.e.s. Des modalités d'évaluation pourraient être proposées en situation d'apprentissage au niveau de l'école, des groupes-classes et des individus afin de valoriser la thématique autant que les autres disciplines scolaires.

Afin que l'EEDD soit une discipline bien enseignée dans les établissements, plusieurs chefs d'inspection suggèrent d'élaborer des curricula de formation et des guides d'enseignement suivant la transposition didactique selon les niveaux et dans les différentes disciplines d'accueil.

Les acteur.rice.s consulté.e.s au Togo ont également souligné que les réformes curriculaires en cours tiennent compte de la dimension éducation environnementale et que les nouveaux manuels des classes élémentaires et moyens en cours de rédaction en en font mention. Deux principales inquiétudes ont toutefois été soulevées :

- l'inscription partielle de la thématique dans les curricula sans contribution du personnel du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières ni celui de la Santé ;
- la démarche méthodologique proposée dans les curricula et les critères d'évaluation actuels avec des approches plus théoriques que pratiques.

Par ailleurs, certain.e.s enseignant.e.s du Togo soulignent que l'EEDD est davantage présent dans l'enseignement technique professionnel que dans l'enseignement général notamment à travers la formation aux métiers verts (jardinage, mise en place des parterres, pépinières, entretien de la nature et des plants, fabrication de matériel didactique à partir des matières de récupération). Au Togo, des centres de formation agricole comme les IFAD se multiplient dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle : le gouvernement a

créé un centre de formation agricole dans chacune des régions depuis 2019 (année d'inauguration du premier Institut de formation en alternance pour le développement (IFAD) à Elavagnon). Pour encourager la formation aux métiers verts dans les établissements, des institutionnel.le.s comme des enseignant.e.s interrogé.e.s au Togo proposent la création d'unités d'enseignement dédiées à la thématique dans les écoles de formation des enseignant.e.s.

B. RENDRE ACTEUR.RICE.S LES APPRENANT.E.S À TRAVERS DES ACTIVITÉS PRATIQUES



© ClubchangementClimatique Ziguinchor2



© ClubchangementClimatique Ziguinchor4

Au **Sénégal**, les activités pratiques ne semblent pas encore suffisamment valorisées dans les modules d'enseignement et les programmes scolaires par le gouvernement. Selon les enseignant.e.s consulté.e.s, peu de mesures mises en place par le gouvernement concernent des activités pratiques telles que le reboisement, les journées de nettoyage, la mise en place de clubs environnement, etc.

Par contre, il est constaté une importante contribution des OSC locales pour intégrer ce type de pratiques dans les écoles.

Par exemple, **le programme d'éducation environnementale de l'OSC Club Changements Climatiques** (3C) de Ziguinchor au Sénégal, forme cinq mille élèves aux techniques de reboisement et à l'agroforesterie, et les implique dans des initiatives de reboisement au sein des communautés ou de recyclage de matériaux.

Au Togo, l'étude démontre une meilleure dynamique gouvernementale concernant l'intégration des activités pratiques en termes d'EEDD. La journée « Togo propre » chaque premier samedi du mois, et les activités de reboisement dans les écoles chaque 1^{er} juin à l'occasion de la Journée de l'Arbre figurent parmi les mesures les plus populaires auprès des enseignant.e.s consulté.e.s.

Par contre, au **Togo et au Sénégal**, certaines OSC révèlent avoir une expérience limitée en matière de contenus, d'outils et de techniques pédagogiques relatifs à l'EEDD. Le renforcement de capacités des OSC ressort comme un élément clé du développement de l'EEDD. Certaines des solutions proposées pour y remédier, seraient d'établir un réseau permettant de travailler ensemble et de partager les expertises, mais également de collaborer plus étroitement avec les acteur.rice.s institutionnel.le.s pour gagner en efficacité et en pertinence d'action.

La plupart des activités actuelles étant consacrées à la sensibilisation et à l'éveil de conscience, certain.e.s enseignant.e.s (13 % des enseignant.e.s consulté.e.s au Togo) préconisent d'impliquer les élèves sur le sujet de l'environnement au travers d'activités pratiques et de les rendre acteur.rice.s de leur propre apprentissage.

De telles activités pratiques et stimulantes existent déjà à petite échelle dans certaines écoles du Sahel. Il est recommandé de s'appuyer sur ces bonnes pratiques locales et de leur accorder plus de moyens financiers et humains, afin d'en faire des solutions répliquables à plus grande échelle au Sénégal et au Togo.

METTRE EN PLACE DES CLUBS ENVIRONNEMENT ET FACILITER L'ORGANISATION COLLECTIVE (POLICE DE L'ENVIRONNEMENT, GOUVERNEMENT SCOLAIRE, ÉCO-AMBASSADEURS)

La promotion de l'engagement collectif scolaire sur les sujets de l'EEDD est une dynamique présente dans les deux pays. Elle semble efficace pour fédérer les élèves autour de la protection de l'environnement. Les pratiques relevées sont entre autres la création des « clubs environnement » qui se déclinent sous plusieurs formes et autour de thématiques différentes. Certains clubs environnement favorisent l'organisation des activités pratiques à l'initiative des élèves comme la construction et l'entretien de jardins potagers dans les écoles. D'autres clubs environnement sont plus axés sur le maintien d'un environnement scolaire sain. Au Togo, des équipes de surveillance de la salubrité des écoles appelées « police de l'environnement » ont été lancées à l'initiative des OSC telles que Plan Sud ou JVE. De manière transverse, ces clubs sont un réel vecteur d'animation et de dynamisme autour de la thématique environnementale dans les écoles, comme le relève ce témoignage au Togo :

« Nous avons formé un club environnement pour encourager les autres élèves et mener des activités de salubrité dans l'enceinte scolaire au moins deux fois par mois »



© CNT_EPT Togo_PCV

L'engagement collectif permet également de responsabiliser les élèves et d'assurer la diffusion des bonnes pratiques auprès de leurs pairs

« Nous avons créé un club environnement et un ministère chargé de l'environnement dans le gouvernement scolaire »

déclare une enseignante au Sénégal.

Selon les enseignant.e.s, ces clubs et organisations collectives présentent un réel intérêt pédagogique puisqu'ils permettent la prise de responsabilités des élèves sur des questions liées à la protection de l'environnement au sein de l'établissement.

La pertinence de ces clubs a également été soulignée lors de l'atelier de restitution intermédiaire au Togo. Les OSC comme les institutionnel.le.s présent.e.s ont réitéré leur fort intérêt et leur reconnaissance de l'efficacité des clubs environnement dans les écoles : ils permettent de rassembler, et de favoriser la prise de conscience et l'autonomisation des élèves sur ces sujets. Il a été proposé de systématiser cette pratique au Togo en imposant, par exemple, la création de clubs environnement dans les écoles au travers d'un acte ministériel.

L'**Association Alphabète Conscience Citoyenne**, dans le cadre du Programme SET au Sénégal, a notamment invité les élèves à créer un **comité éco-école**, afin de mettre en place des actions concrètes pour améliorer l'environnement de leur école et de leur communauté (activités de nettoyage, de sensibilisation, de décoration ou portant sur les thématiques de la protection de l'environnement ou de la préservation du cadre de vie).

La **CNT/EPT**, dans le cadre de son projet «Éducation à la promotion d'un environnement scolaire sain» avec **PCV-CLE** a appuyé l'organisation des élèves en clubs scolaires avec des éco-ambassadeurs pour la réalisation des activités d'information, d'éducation, et de communication pour le changement de comportement concernant la protection de l'environnement et pour le développement durable de chaque communauté.

ENCOURAGER LA GESTION, TRI DES DÉCHETS ET LE RECYCLAGE À L'ÉCOLE POUR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SAIN

Une majeure partie des activités d'EEDD pratiquées dans les écoles encourage la gestion et le tri des déchets par les apprenant.e.s afin d'assurer un environnement scolaire propre et sain. En effet, la problématique des déchets dans l'espace public semble assez prégnante dans les deux pays.

De nombreux enseignant.e.s au Sénégal mentionnent des activités pratiques telles que des séances de ramassage des déchets et d'apprentissage au tri des déchets plus ou moins régulières et organisées: « Chaque matin, avant de rentrer dans les classes, un groupe d'élève ramasse les déchets jetés dans la cour de l'école ; nous avons aussi initié un nettoyage mensuel de l'école sous la supervision du maître de service », « Chaque semaine, nous choisissons un jour pour prendre au moins 30 minutes pour nettoyer la cour et les alentours de l'école et brûler les sachets plastiques errants ». Les élèves sont également formés à la récupération de matériel notamment pour créer et installer des poubelles dans l'enceinte scolaire, ainsi que pour renforcer ces différentes pratiques, à travers des concours de tri scolaire des déchets (Togo). Concernant

la pérennité de ces pratiques au Sénégal, les OSC vont jusqu'à recommander l'organisation de journées de nettoyage et d'émulation impliquant toute l'école.

Toutefois, certaines pratiques (par exemple, brûler des déchets au sein de l'école) peuvent présenter des risques pour la santé publique et l'environnement notamment lors d'opérations de ramassage ou de nettoyage dans les écoles. Face à ce constat, de nombreux enseignant.e.s interrogé.e.s recommandent au Ministère de l'Environnement, de mettre en relation les écoles et les usines de rachat des déchets afin de les transformer (par exemple, pavés condensés).

L'**Association Alphabète Conscience Citoyenne**, dans le cadre du **programme SET** au Sénégal a également permis aux élèves d'effectuer des sorties sur le terrain, afin de mieux comprendre les enjeux environnementaux et les initiatives prises. Des journées de nettoyage ou de ramassage de déchets plastiques ont été organisées (par exemple, sur la plage). Ces activités visent à sensibiliser les enfants sur l'importance de ne pas jeter les déchets (plastiques) dans la nature. Le projet accompagne également les enfants dans la réalisation d'œuvres ou la création d'objets durables, utiles et décoratifs (bancs écologiques, des porte-clés, des porte-monnaie, des pots de fleurs, des jouets, etc.) avec des déchets (plastique, papier, verre, etc.) recyclables.



© CNT_EPT Togo_PCV

CRÉER ET ENTREtenir DES « ESPACES VERTS » DANS LES ÉCOLES

La création et l'entretien d'espaces verts dans les écoles sont des principales recommandations formulées par les acteur.rice.s institutionnel.le.s sénégalais.e.s. Par ailleurs, de nombreuses pratiques dans les écoles sont liées aux espaces verts : des leçons sur le bouturage, des activités de reboisement ou de mise en terre des plantes ainsi que d'arrosage et d'entretien des plants, ou encore la mise en place de potagers scolaires. Des rotations de groupes d'élèves sont organisées pour entretenir et arroser ces espaces verts, souvent encadrés par les clubs environnement.

Les enseignant.e.s, les OSC et les acteur.rice.s institutionnel.le.s des deux pays insistent sur l'efficacité des temps forts et la nécessité de multiplier ces journées/activités de sensibilisation à l'image de la Journée de l'Arbre du 1er juin ou encore la plantation d'arbres lors des anniversaires des élèves. Lors de la rentrée scolaire, 2022-2023 au Togo, une «rentrée scolaire verte» a été lancée dans certains établissements par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières. Ce projet pilote a pour dessein, d'amener les élèves à planter des arbres dans les écoles à chaque rentrée scolaire. Les enseignant.e.s des établissements concerné.e.s, tout en louant l'efficacité de l'initiative, dénoncent leur démotivation suite à la destruction des jeunes plants par des animaux errants autour des établissements non clôturés et recommandent d'intégrer des mesures de protection des plants dès le lancement des initiatives.

Au Sénégal comme au Togo, sont organisées des sorties pédagogiques dans des milieux professionnels liés à la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (Ex : services des eaux et forêts, décharge d'ordures et usine de tri des déchets, usine de compost, jardins communaux).

D'un point de vue plus transverse à l'ensemble des activités pratiques, l'évaluation scolaire semble nécessaire afin de mesurer l'assimilation par les élèves des contenus pédagogiques. Cela implique de sortir du système classique d'évaluation (simple connaissance des notions, adaptée à l'enseignement théorique). Il s'agit de recourir à l'évaluation du savoir-faire et du savoir-être, en s'intéressant davantage aux comportements des élèves en groupe et/ou en public, à ses habiletés à entretenir son milieu ou à ses compétences créatives et innovatrices.

Selon les enseignant.e.s interrogé.e.s, ces activités pratiques suscitent de l'intérêt chez la majorité des élèves. Au Togo, ils expriment un intérêt modéré (50 %) à fort (43 %) quant à la participation des apprenant.e.s à de telles activités. Les enseignant.e.s constatent une meilleure prise de conscience des élèves quant à la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, des prises d'initiatives croissantes tant dans les écoles (à travers des jardins scolaires, la création de nouveaux clubs théâtraux), qu'au sein des communautés et du cadre familial (pratiques de recyclages et d'économies d'eau par exemple).



© ClubchangementClimatique Ziguinchor3



© ClubchangementClimatique Ziguinchor

C. IMPLIQUER ET SENSIBILISER DAVANTAGE LES COMMUNAUTÉS

La nécessité de **renforcer la sensibilisation de la communauté aux enjeux environnementaux ainsi que celle d'améliorer l'environnement communautaire** (hygiène, tri des déchets, compost, aménagement de l'espace urbain) ressortent parmi les besoins les plus importants relevés par les enseignant.e.s consulté.e.s en matière d'EEDD, au Togo et au Sénégal.

Les enseignant.e.s ont également exprimé un besoin de partage d'expériences sur ce volet entre les différents établissements.

Pour répondre à cette préoccupation, certains personnels éducatifs du Togo intègrent la **dimension communautaire** dans le cadre des ateliers de sensibilisation notamment à travers l'organisation de dialogues communautaires sur l'importance de la protection de l'environnement et de plaidoiries, la mise en place d'enquêtes auprès des populations ou encore l'organisation de formations des membres des comités de gestion des établissements qui interagissent notamment avec des OSC (comité de gestion des établissements, comité d'assainissement et de veille de l'environnement, comité de gestion scolaire, comité des associations des parents d'élèves).

La sensibilisation figure également parmi les **principales mesures mises en place par le gouvernement en matière d'EEDD**, selon les enseignant.e.s.

Par exemple, au **Togo** l'initiative Togo propre et le mois du Civisme et de Citoyenneté lancé en octobre 2014, ressortent comme les initiatives les plus populaires

après des enseignant.e.s, suivis par les journées de sensibilisation (par exemple la Journée Nationale de la Protection de l'Environnement) des enseignant.e.s et des élèves. Les enseignant.e.s ont également mentionné le soutien du gouvernement - notamment à travers un climat favorable - aux ONG et aux associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement sur l'étendue du territoire.

Au Sénégal, les enseignant.e.s citent l'organisation de colloques ou de journées dédiées au nettoyage des rues chaque mois, ainsi que le travail avec les OSC, comme les principales mesures mises en place par le gouvernement en matière d'EEDD.

Au niveau des **acteur.rice.s institutionnel.le.s interrogé.e.s** (Direction de l'Enseignement Secondaire Général, Direction Régionale de l'Éducation de la Savane) au **Togo**, le développement de la résilience et les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques, ainsi que l'intensification de l'information, de l'éducation et de la communication en matière d'environnement ressortent également comme des axes stratégiques prioritaires de la protection de l'environnement. Ils sont toutefois confrontés à certains défis et certaines contraintes dans la mise en œuvre de ces activités, notamment :

- la non-prise de conscience des actions humaines sur l'environnement ;
- le non-respect des mesures de protection de l'environnement.

Au **Sénégal**, selon les acteur.rice.s institutionnel.e.s interrogé.e.s (Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, Direction de la Formation et de la Communication, Ministère de l'Éducation Nationale, Centre de Suivi écologique et le Centre d'Éducation et de Formation Environnementales du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique), l'éducation et la sensibilisation des communautés sont également un axe prioritaire de la protection de l'environnement. Les acteur.rice.s institutionnel.e.s reconnaissent le rôle central de l'école et des communautés dans l'EEDD, afin que chaque enfant puisse être sensibilisé et militer pour la protection et la préservation de l'environnement et l'adaptation face au changement climatique.

Le Centre d'Éducation et de Formation Environnementales (CEFE) a pour mission de promouvoir l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté. Il a notamment développé des initiatives comme le «Bois d'école», les «Mercredis Verts» et «Écogestes».

Toutefois, malgré l'engagement des gouvernements, au Togo comme au Sénégal, les enseignant.e.s interrogé.e.s estiment que la **sensibilisation, l'implication et le renforcement des communautés à la protection de**

Renforcer la formation des enseignant.e.s mais aussi de l'ensemble de la communauté (communauté de base et élus).

Selon un.e. enseignant.e. au Sénégal

l'environnement doivent être une des priorités du gouvernement en matière d'EEDD.

Selon les enseignant.e.s, celle-ci doit notamment passer par l'usage des médias (réseaux sociaux, émissions télévisées, radio, etc.), des sessions de formation, l'appui aux ONG qui travaillent sur le terrain ou encore la création d'organismes en charge de la préservation et de la protection de l'environnement, la mise en place de journées ou d'actions de sensibilisation (conférences, débats, des sketches dans chaque localité, des projections de vidéo sur les effets de la dégradation de l'environnement, ses causes et ses répercussions sur le quotidien humain, etc.), et plus encore la mise en place de comités au sein des villes ou des départements, etc.

Au niveau des OSC interrogées, plusieurs intègrent la sensibilisation et la mobilisation des communautés dans leur programme et en font un critère essentiel de la réussite du projet.

L'OSC **Action pour la Solidarité et le Développement** de Kanel au Sénégal a instauré des journées de reboisement lors de journées nationales ou internationales comme la Journée de l'Arbre, celle des Forêts, etc. pour en faire des événements de grande ampleur. Ils ont également organisé des ateliers pratiques, ou encore facilité la création de clubs de l'environnement dans les écoles et les quartiers.

La protection de l'environnement doit être une préoccupation de la communauté a fortiori des acteurs de l'éducation.

Selon un.e. enseignant.e. au Sénégal



© ClubchangementClimatique Ziguinchor2

Le **Centre conseil adolescent** de Mbour au Sénégal a, quant à lui, organisé des séances de reboisement, et permis aux adolescent.e.s (15-24 ans) et aux enseignant.e.s regroupé.e.s en pairs éducateurs et en Clubs de jeunes filles de planter plus de 250 arbres (création d'un bois de quartier/oasis) à l'intérieur et aux abords du Centre, afin de pallier au manque d'espace vert et ombragé y compris dans le quartier. Le projet a reposé principalement sur l'engagement des communautés : tout le quartier s'est approprié le projet y compris la municipalité.

L'**Association pour la Santé de la Mère et du nouveau-né (ASMEN) Togo** a permis de sensibiliser et de renforcer les capacités des enfants et des jeunes sur la connaissance et la compréhension du rôle de l'arbre dans la préservation de l'environnement. Ceci, afin d'améliorer leur prise de conscience des effets néfastes de la dégradation de l'environnement et leur engagement dans les initiatives de protection de l'environnement. L'implication des communautés, notamment des parents, enseignant.e.s, jeunes et autorités a été un axe principal du projet, articulé autour de plusieurs initiatives. Un réseau communautaire composé de pairs éducateurs, de relais communautaires et de responsables sociaux des entreprises citoyennes dans la protection de l'environnement, a été mis en place ainsi qu'un observatoire des mauvaises pratiques environnementales (système d'alerte et de veille communautaire).

Un dispositif de collaboration secteur public, secteur communautaire a également été développé, et un concours «À la découverte de la mairie écologique» (chant, dessin, etc.) a été organisé. Il ressort du projet que l'implication des acteurs communautaires dans les mécanismes de coordination nationale des projets est un gage de réussite des initiatives.

Le **Projet de réaménagement du littoral de Rufisque** mené par le **Collectif environnemental socio-éducatif DLT Keury Kao**, sensibilise les mouvements de jeunes et d'associations militants pour l'environnement, ainsi que les autorités locales à la nécessité d'adopter dès le plus jeune âge des comportements visant à sauvegarder l'environnement comme le tri des ordures, le port de gourde à eau, l'utilisation de sac en tissu, etc. Des journées de nettoyages des sites et la construction de bancs écologiques ont été réalisées, offrant aux populations riveraines, ainsi qu'aux jeunes des espaces de loisirs ainsi que des cadres d'expressions artistiques, culturelles et éducatives. Le projet incite également les jeunes à s'organiser en association ou en mouvement pour devenir des citoyen.ne.s actif.ve.s. Le projet repose sur une démarche participative et inclusive avec les composants des quartiers, des écoles et les chef.fe.s religieux.se.s et culturel.le.s. Le projet est mené en collaboration avec les conseils de quartiers, les associations sportives et culturelles, les mouvements de jeunes au sein des quartiers ciblés, la municipalité et les OSC.

Le projet **Ensemble Contre les Ordures** mené par l'**ONG LVIA** au Sénégal contribue à la maîtrise d'ouvrage de trois communes sur la gestion des déchets, grâce à un volet éducation environnementale, l'approche communautaire, la participation de la population au niveau du quartier et dans les écoles. L'OSC **Forum civil section Kolda** facilite également l'implication des populations et notamment des chefs de village.

Au Sénégal, le **GREF** avec ses partenaires locaux ont mis en œuvre un programme de Gestion Intégrée des Zones Côtières¹ dans les îles de Casamance au **Sénégal** qui s'articule autour d'une démarche de Recherche Action Participative, avec un volet **important de sensibilisation et d'implication des communautés**. Six Comités Villageois pour le Développement Durable (à Niomoune, Diogué, Ourong, Wendaye, Sifoka et Cachouane) ont été mis en place afin de faciliter l'implication de la communauté et d'assurer une cohérence entre l'école et l'environnement socio-économique/socio-culturel portées par une vision pédagogique claire appuyée d'experts. Ces comités comprennent des représentant.e.s des secteurs d'activité et des représentant.e.s des différents quartiers du village. Ils permettent d'instaurer des relations directes avec la communauté scientifique, les habitant.e.s et les partenaires du projet.



© GREF_Casamance Sénégal.

Ce projet souligne l'importance de relier des actions techniques à un projet global prenant en compte les priorités pour le territoire et les habitant.e.s. Ce, en facilitant les échanges avec les communautés, notamment afin de prendre en compte et valoriser les savoirs locaux. L'implication des communautés depuis l'information préalable à la définition et la gestion des programmes jusqu'au suivi de la réalisation, est une condition sine qua non de la réussite du projet. La mise à disposition de l'information sur la situation des îles, sur les actions en cours, sur les résultats et les enseignements prendra également la forme d'un Observatoire.

Organiser des sessions de formation ou de renforcement de capacités pour les enseignants, les gouvernements scolaires, la communauté

Selon un.e enseignant.e. au Sénégal

¹ iles-casamance.org/projet-detaille/

II. DAVANTAGE OUTILLER ET FORMER LES PERSONNELS ÉDUCATIFS

Intégrer l'éducation environnementale dans les curricula scolaires et les programmes d'éducation non formelle nécessite de développer et de renforcer la formation du personnel éducatif ainsi que de mettre à disposition des équipements matériels appropriés en matière d'EEDD.

Au Sénégal, 81 % des enseignant.e.s. interrogé.e.s soulignent le manque d'outils et 65 % le manque de formation comme les principales difficultés. Au Togo, bon nombre d'enseignant.e.s (42 %) révèlent ne pas être bien équipé.e.s pour travailler sur ces attendus avec les élèves, (55,6 %) avoir besoin d'outils, (71,4 %) de temps et de formation (18,5 %).



A. ACCROÎTRE ET AMÉLIORER LES MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS MIS À DISPOSITION



Au-delà de la prise en compte de l'EEDD dans les curricula et la sensibilisation des communautés à ces enjeux, il ressort au Togo comme au Sénégal le besoin de coupler cette sensibilisation et prise en compte des enjeux EEDD avec la mise à disposition systématique d'équipements matériels (pour les travaux pratiques, matériel didactique, documents etc.) et le renforcement des moyens financiers alloués.

Au Togo comme au Sénégal, **il n'existe aucun budget étatique prévisionnel dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable**. Les moyens matériels et financiers dédiés à l'EEDD dépendent du budget et de la volonté de l'État, mais également de celle de chaque établissement. Ils reposent en général sur l'initiative personnelle des chef.fe.s d'établissement qui peuvent utiliser une partie du budget de fonctionnement de l'école alloué par le Ministère de l'Éducation. Dans les écoles dotées de gouvernements scolaires avec un ministre de l'environnement, un plan d'action et un cadre de redevabilité, le.a chef.fe d'établissement semble plus enclin à allouer des ressources à l'EEDD. Au Sénégal, la situation est plus délicate : depuis 10 ans, le budget étatique alloué à l'éducation diminue de façon conséquente, entraînant une hausse des frais d'inscriptions dans les écoles publiques comme privées. Les ressources consacrées à l'EEDD dépendent donc du montant des frais d'inscription et de la décision des comités de gestion des écoles.

Au niveau des moyens matériels, **les besoins s'orientent principalement sur des outils pédagogiques et des équipements permettant aux apprenant.e.s de**

passer de la théorie à la pratique : poubelles, plantes, matériels de nettoyage, etc.

Selon les enseignant.e.s consulté.e.s, la plupart des écoles ont installé des **infrastructures et des dispositifs**, et ont mis à la disposition des éducateur.rice.s des outils pédagogiques (intégration des modules Hygiène Santé Sécurité Environnement dans les programmes par exemple) encourageant le respect des habitudes de propreté et de protection de l'environnement. Par exemple : la mise en place de poubelles, la construction de dépotoirs pour stocker les déchets, le développement de jardins scolaires, de matériels de reboisement, d'équipements pour la pratique du set settal (signifie en wolof « propre et rendre propre » et désigne des activités axées sur le nettoyage des rues, l'assainissement et l'embellissement). Les établissements au Togo semblent plus équipés que ceux du Sénégal : près de 22 % des enseignant.e.s interrogé.e.s déclarent que l'école n'a pris aucune mesure en termes d'éducation relative à l'environnement contrairement au Togo (à peine 5 %).

Concernant les **moyens financiers**, que ce soit au Togo ou au Sénégal, **aucun budget spécifique** prévisionnel n'est dédié à l'EEDD selon les institutionnel.le.s. Pour la plupart des OSC, la mobilisation de ressources financières demeure un problème. Certaines ont toutefois trouvé des solutions pour contourner ces difficultés en recyclant du matériel ou en s'appuyant sur les dons ou prêts de matériel.

L'**OSC ODOS** au Togo apporte un soutien à la fabrication, à partir de matériel de récupération (bidons d'huile), de poubelles et de paniers à ordures pour les salles de classe et la cour de l'école.

Au Sénégal, dans le cadre du projet **Un Oasis au cœur de Thiocès**, la mairie a prêté le matériel préparatoire nécessaire au **Centre de conseil pour adolescents de Mbour**.

Dans le cadre des activités de reboisement, le **Centre de Conseil pour Adolescents et l'Association Action pour la Solidarité et le Développement de Kanel** (Sénégal) ont bénéficié d'un soutien des Services des Eaux et Forêts locaux au travers de la fourniture de plantes et d'un appui technique (suivi et traitements des plantes).

Si l'on prend l'exemple du **projet Écoles vertes d'ASD**, le diagnostic situationnel ou état des lieux a permis d'identifier des actions d'amélioration, de sécurisation et de protection de l'environnement des apprentissages des élèves. Ces actions se sont notamment concentrées sur le reboisement : dans les zones identifiées, les écoles ont fait l'objet d'un aménagement paysagé et ont été reboisées. Les élèves, à travers leur gouvernement scolaire, ont été chargés de la mise en œuvre et du suivi de cette activité en lien avec les enseignants, les parents d'élèves et les services des eaux et forêts.

Dans le cadre du **Programme de Coopération Volontaire Compétences Leadership Éducation** (PCV-CLÉ) et du projet d'éducation à la promotion d'un environnement scolaire sain, la Coalition Nationale Togolaise pour l'Éducation Pour Tous (CNT/EPT) a également créé et distribué des **kits d'assainissement** (poubelles de tri, râtaux, coupe-coupe, houes, balais, manuels éducatifs, brouettes, bottes t-shirts, etc.) auprès de 10 établissements.

Pour passer de la théorie à la pratique en termes d'EEDD, les enseignant.e.s et les OSCs s'accordent sur la nécessité **de créer une ligne allouée à l'EEDD dans le budget de l'État et d'augmenter les moyens financiers et matériels des écoles pour les ateliers pratiques et les outils pédagogiques**.

Au Togo, l'inscription de l'amélioration des ressources des écoles en matériels pédagogiques pour assurer un environnement scolaire sain dans le Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030, souligne la volonté politique du gouvernement. Toutefois, si la volonté est là, l'étude constate un manque de financement propre dédié à l'EEDD. Les institutionnel.le.s indiquent un besoin de mobilisation des financements publics, afin de répondre au manque d'équipements des établissements scolaires et des OSC actives, en vue d'une protection et d'une prévention efficace contre les menaces écologiques et climatiques.

B. RENFORCER LES CAPACITÉS DES PERSONNELS ÉDUCATIFS

Le besoin en formation des enseignant.e.s est une question centrale pour une meilleure prise en charge de l'éducation environnementale dans les écoles et les établissements.

Au Togo comme au Sénégal, la formation des personnels éducatifs à l'EEDD figure parmi les principales recommandations des enseignant.e.s consulté.e.s (23 % au Togo et 65 % au Sénégal) à destination du gouvernement.

Selon la COSYDEP Sénégal, la formation des enseignant.e.s à l'EEDD doit être prise en charge directement par les centres de formation. La COSYDEP préconise également la construction de ponts entre les disciplines dans le cadre des formations des enseignant.e.s afin de favoriser une approche interdisciplinaire.

Les enseignant.e.s consulté.e.s semblent être peu informé.e.s des mesures prises par leur gouvernement en termes d'éducation relative à l'environnement.

Pour 28 % au Sénégal et 46 % au Togo des enseignant.e.s interrogé.e.s, le gouvernement a instauré des thématiques et des modules relatifs à l'EEDD dans les programmes comme l'enseignement du code de l'environnement, l'introduction dans les matières générales de notions sur l'environnement et la connaissance des risques de catastrophes naturelles liés à la dégradation de l'environnement, des leçons sur le gaspillage de l'eau, les feux de brousse et la pollution, etc. 20 % au Sénégal et 10 % au Togo des enseignant.e.s interrogé.e.s répondent, quant à eux, ne connaître aucune mesure mise en place par le gouvernement en matière d'EEDD.

Afin de pallier ce manque, certaines OSC proposent des formations relatives à l'EEDD à destination du corps éducatif.

Au Togo, la **CNT/EPT**, dans le cadre du programme **PCV-CLE**, a formé soixante-dix enseignant.e.s et deux cents élèves (vingt par établissement) dans dix établissements scolaires sur l'éducation civique, la citoyenneté, la protection de l'environnement et la gestion durable des déchets, ainsi que cinquante parents d'élèves des écoles cibles et les leaders communautaires des localités concernées. Le projet a également permis de former trente membres ainsi que le personnel de la CNT/EPT sur ces thématiques et d'impliquer des enseignant.e.s dans la sensibilisation des acteur.rice.s scolaires et communautaires aux mécanismes de coordination locale des projets de protection de l'environnement. Les leçons suivantes ont pu être tirées :

- le renforcement de capacités des OSC est un puissant levier de démultiplication des compétences et de leadership ;
- la formation des enseignant.e.s est essentielle à l'intégration de l'EEDD dans les établissements scolaires et les programmes d'enseignement/apprentissage ;
- l'implication des enseignant.e.s dans la formation des élèves les rend responsables du suivi de la mise en œuvre, du suivi et de la supervision des acquis et de sa pérennisation dans les établissements scolaires.

Au Sénégal, la **COSYDEP** met en œuvre le **projet Environnement durable par des Écoles vertes (EDEV)**, qui cible les régions de Saint-Louis (Nord) et de Fatick (Centre), impactées par les changements

climatiques et environnementaux. Si la première est confrontée à l'épineuse question de l'érosion côtière et une dégradation environnementale, la seconde fait face à une salinisation avancée des terres. Ce phénomène a des conséquences sur le cadre de vie, l'environnement des apprentissages, la continuité et le maintien des enfants à l'école. Le projet EDEV a pour objectifs de :

- promouvoir une meilleure prise en compte de l'éducation environnementale dans les curricula et les programmes d'éducation à travers des actions de plaidoyer ;
- renforcer les compétences des enseignant.e.s et des élèves sur les questions environnementales et de développement durable, à travers des activités civico-citoyennes, pédagogiques et intellectuelles ;
- produire des outils pour l'adoption de comportements et de pratiques favorables au développement durable y compris améliorer et préserver l'environnement des établissements ciblés par la mise en place de cadres d'apprentissage modèles, dénommés « écoles vertes » : espaces verts, façades végétalisées et coins poubelles.

Le rapport d'avancement du **projet EDEV** de la **COSYDEP Sénégal** révèle des actions de mise en relation avec les partenaires techniques comme les services des Eaux et Forêts et les autorités académiques et scolaires. La région de Saint-Louis a tenu un atelier de renforcement des capacités des élèves et enseignant.e.s dans les trois collèges cibles. Les modules sur l'éducation environnementale, le changement climatique et le développement durable ont été déroulés. La région Fatick organisera un atelier de formation.



© CNT_EPT Togo_PCV

Le gouvernement doit organiser des sessions de formations ou de renforcement de capacités pour les enseignants, les gouvernements scolaires, la communauté

Selon un.e. enseignant.e. au Sénégal

Les acteur.rice.s institutionnel.le.s doivent être au cœur du processus de formation avec comme chef de file le ministère de l'environnement. À ce niveau, l'approche multisectorielle doit être de mise pour concevoir des contenus qui intègrent les préoccupations du Sénégal en matière d'éducation environnementale. Des contenus doivent connecter les savoirs enseignants à la vie pratique, en orientant les élèves dans des actions de préservation et de restauration à travers des programmes de formation professionnelle.

selon la COSYDEP Sénégal.

INTENSIFIER LES APPROCHES INTERSECTORIELLES ET PÉRENNISER LES BONNES PRATIQUES

Selon l'étude et les pratiques analysées, les problèmes environnementaux et l'urgence climatique doivent faire l'objet d'un travail pluri-acteur.ice.s et multi-sectoriel.le.s notamment sur le continuum éducation-environnement-santé-protection et être suffisamment pris en compte dans les politiques publiques.



A. FACILITER LE CONTINUUM ÉDUCATION-ENVIRONNEMENT-SANTÉ-PROTECTION

Pour les enseignant.e.s, OSC et institutionnel.le.s consulté.e.s, l'EEDD n'a pas seulement une visée pédagogique.

L'EEDD a pour objectifs « un changement de comportement des plus jeunes, de former les citoyens de demain et de sensibiliser les populations à l'écocitoyenneté » déclare un.e enseignant.e au Sénégal.

Elle doit être « un des axes prioritaires face à l'urgence climatique » puisqu' « une entrée par l'école garantit des changements de comportements durables » affirme un représentant du Centre de Suivi écologique au Sénégal.

L'école « est par essence le cadre naturel où se forment les esprits de demain, le laboratoire idéal pour façonner le futur citoyen » pour l'Association Kanel.

Selon une majorité d'enseignant.e.s consulté.e.s au Sénégal et au Togo, l'EEDD doit :

- faire en sorte que l'élève soit conscient des enjeux climatiques et environnementaux au 21^e siècle afin de participer à l'amélioration des changements climatiques ;
- former des citoyen.ne.s éco responsables conscient.e.s des défis environnementaux actuels et à venir et capables de contribuer pleinement au développement durable.

L'étude souligne l'importance de saisir une approche transversale et multisectorielle pour faire face de manière suffisamment résiliente et efficace à l'ensemble des crises multisectorielles (sanitaires, écologiques,

économiques ou politiques) auxquelles les populations sont confrontées.

C'est notamment ce que propose l'**association DEFI au Togo** en adoptant dans le cadre de son projet une démarche croisée éducation-environnement-santé : dans le but de sensibiliser les jeunes aux questions environnementales, elle propose, via une pédagogie active, des formations à l'environnement, une sensibilisation à l'hygiène en milieu scolaire ainsi que des activités concrètes autour de l'arbre et du reboisement. Pour cette ONG, faciliter le continuum éducation-environnement-santé et protection, est donc une priorité pour garantir que les plus jeunes soient un jour en mesure de se préparer, d'atténuer, voire de prévenir les désastres et surtout d'être plus résilients face aux chocs ponctuels et récurrents.

Les acteur.rice.s consulté.e.s partagent la volonté de faire de l'éducation à l'environnement un sujet transversal. En parallèle de l'EEDD, les institutionnel.le.s demandent la mise en place d'activités périphériques qui permettront de renforcer l'EEDD dans les communes, à savoir la gestion des ordures et des eaux usées, le tri des ordures ménagères et l'aménagement des espaces urbains.

La prise en compte du genre dans l'EEDD reste très peu abordée par les personnes interrogées lors de l'étude, bien que plusieurs d'entre elles soulignent son importance. Il ressort ainsi la nécessité de renforcer les capacités sur ces enjeux. Le **Club de Ziguinchor** (Sénégal) fait de la participation des filles aux questions environnementales une de leurs priorités, notamment en les incitant à diriger deux des trois clubs environnement créés au sein des établissements scolaires.



© jve TOGOS



© JVE Internationale_Togo

METTRE EN RÉSEAU DES ACTEUR.RICE.S PLURI-SECTEURS

Selon les pratiques analysées et les acteur.rice.s consulté.e.s, une approche intégrée, multisectorielle et multidisciplinaire implique une mise en réseau et une coordination des acteur.rice.s.

Les enseignant.e.s sont ainsi les premier.e.s à faire part du trop grand « cloisonnement » de leurs activités et évoquent un réel besoin de partage d'expériences entre les différents établissements. Certains vont plus loin et demandent la mise en place par les plus hautes instances dirigeantes d'outils de sensibilisation, notamment la création de comités/clubs d'environnement au sein des établissements scolaires, mais également de brigades, comité, cellule de veille et de valorisation de l'environnement au sein des villes ou département pour faire reconnaître la valeur ajoutée de l'EEDD et « faire adhérer et agir au plus vite ».

Certaines OSC proposent d'instaurer un cadre de coordination multisectorielle, dont l'objectif sera de renforcer la coordination entre les parties prenantes publiques concernées, en particulier les acteur.rice.s d'autres secteurs que le secteur traditionnel de l'éducation, tels que les acteur.rice.s non étatiques et le secteur privé.

CRÉER UN CADRE DE CONCERTATION

Face à l'exploitation abusive des ressources forestières dans la région de Kolda au Sénégal, le **Forum Civil Section Kolda** a lancé en 2018 le projet Défense du

territoire et des biens naturels communs, promouvant une citoyenneté active de femmes et jeunes de la région de Kolda (ZONE HUMIDE). Dans le cadre de ce projet, a notamment été créé un Observatoire sur le territoire (OSTER), un cadre de concertation composé de toutes les parties prenantes (la Commune de Coumbacara, réceptacle du projet, du Forum Civil Kolda autour d'un consortium avec 7a et ISRA, de la sous-préfecture, des services techniques, des chefs de village en charge de choisir les membres de l'OSTER), ayant pour principales missions de collecter des données, de capitaliser, d'alerter sur les menaces environnementales et de proposer des stratégies de réponses concertées entre la société civile et les autorités locales pour défendre le territoire et les biens naturels communs face aux différentes menaces environnementales. Le projet, déjà répliqué à Bignona en 2021 et en 2022, est en passe de devenir un mécanisme national à travers le projet USAID TRACES (Observatoire Territorial du Secteur Extractif dans tout le Sénégal). Ce succès tient notamment au portage et partage du projet entre toutes les parties prenantes (une conception concertée du projet et l'élaboration d'une note d'orientation conjointe), à l'engagement de toutes les parties prenantes, aux renforcements de leurs capacités et de leurs pouvoirs d'action, à la mise à disposition d'outil de travail et à un rigoureux dispositif de suivi évaluation. L'implication des acteur.rice.s a notamment permis la responsabilisation de la population locale, qui était au départ du projet peu mobilisée et se sentait inapte à réaliser ce travail. Parallèlement à cette initiative, les enfants ont été impliqué.e.s notamment via la création des Clubs d'Intégrité à la Citoyenneté Active (CICA), encadrés par les enseignant.e.s.

B. ASSURER LA BONNE DIFFUSION ET L'INSTITUTIONNALISATION DES PRATIQUES

Les résultats de nos questionnaires menés au Togo et au Sénégal montrent de nombreux efforts des OSC, des communautés et des institutionnel.le.s menant à des résultats encourageants souvent très localisés. Or, certaines de ces initiatives nécessitent d'être portées à plus grande échelle et intégrées dans les politiques publiques.

Les projets étant par nature focalisés sur une localité et un aspect à améliorer, chaque région développe un aspect contraignant lié à la dégradation de son environnement et nécessitant d'être traité

METTRE EN COMMUN LES BONNES PRATIQUES ET RENFORCER LES COLLABORATIONS

Les OSC consultées, partageant la volonté de porter les initiatives à une plus grande échelle, insistent sur la nécessité, pour y parvenir, de renforcer la collecte de données et d'informations, de doter les projets de dispositifs de suivi évaluation rigoureux, et de partager *in fine* les analyses et les bonnes pratiques lors d'ateliers d'échanges auxquels prennent part l'ensemble des parties prenantes. Ce fut le cas dans le cadre de cette étude lors des **ateliers organisés les 14 mars et 5 avril 2023 par la COSYDEP à Dakar et par la CNT/EPT à Lomé**. Les rencontres ont réuni, en hybride, des institutionnel.le.s des ministères chargés de l'éducation primaire, secondaire, de la formation professionnelle et de l'environnement ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet, des OSC et des enseignant.e.s de différentes régions du Sénégal, du Togo et de la France. Autant d'acteur.rice.s réuni.e.s autour d'une même table qui ont pris connaissance des résultats pour enrichir les enseignements tirés des résultats de l'étude, élaborer une série de recommandations issues de leurs analyses et des échanges visant à mieux intégrer l'EEDD tant au sein du système scolaire que des programmes d'éducation non formelle et contribuer à l'enrichissement des recommandations. Ils ont notamment insisté sur l'implication de toutes les parties prenantes en vue de partager chaque projet avec les parents d'élèves, les autorités territoriales et académiques pour une meilleure institutionnalisation de l'action et son intégration dans la cartographie des besoins.



ASSURER UN PLAIDOYER AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET DES MINISTÈRES

Le travail de plaidoyer ainsi que les principaux messages ont notamment pour but d'être adressés aux décideurs publics, ministres, représentants de l'autorité, qui « doivent être invités aux ateliers de restitutions et de partages », insiste une OSC. Leurs contributions et présences sont indispensables pour garantir la diffusion et l'adoption au plus haut niveau des recommandations formulées.

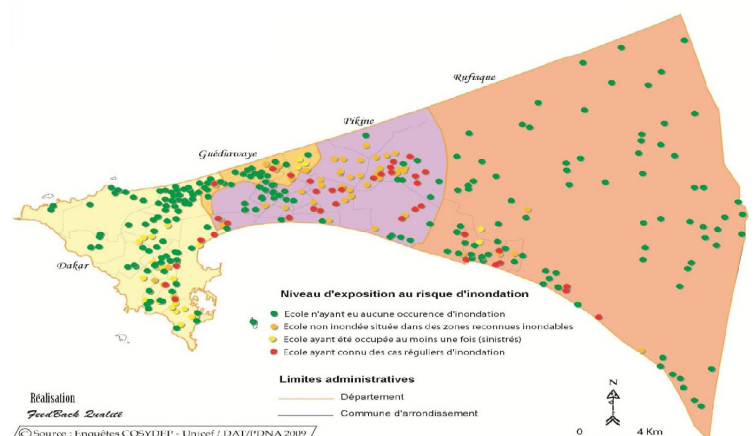
Certaines OSC développent même de véritables stratégies de plaidoyer en permettant notamment aux premiers concernés de porter eux-mêmes les recommandations formulées.

Le **Club Changement Climatique de Ziguinchor** (Sénégal) vise à influencer les politiques publiques, en formant les jeunes aux stratégies de plaidoyer, afin qu'ils puissent porter eux-mêmes auprès des autorités leurs recommandations.

De nombreuses ONGs et OSC partagent la volonté de faire des jeunes de véritables écocitoyens, acteur.rice.s de changements et de nouvelles dynamiques environnementales. Le **projet Acte** mené par **Action Éducation au Togo** a pour but de contribuer à un meilleur accès aux droits des enfants et des jeunes en renforçant leur pouvoir d'agir en tant qu'acteur.rice.s de changement, notamment en matière de développement durable. Dans le cadre de ce projet, l'association des jeunes des quartiers des communes d'Agoè-Nyivé 4 et 6 dénommée «Les Amis du Futur» a initié une campagne de salubrité publique de 30 jours avec pour objectif de nettoyer le quartier Kotokoli Zongo. Les jeunes ont mobilisé plus de 200 personnes qui ont nettoyé les dépotoirs sauvages dans le quartier. En parallèle des activités concrètes de salubrité publique, les jeunes ont mené une campagne de sensibilisation de porte-à-porte et de formation des agent.e.s sensibilisateur.rice.s du quartier. Conscients des conséquences de l'insalubrité sur la santé des populations, les jeunes ont souhaité montrer le rôle que les populations doivent jouer pour l'hygiène et l'assainissement de leur milieu de vie et faire prendre conscience des dangers que représentent l'insalubrité et la cohabitation avec les dépotoirs sauvages anarchiques.

DÉVELOPPER DES INITIATIVES LOCALES, CONCERTÉES ET ADRESSÉES AUX POUVOIRS PUBLICS

Face aux nombreuses inondations dans la région de Dakar, et en particulier dans la banlieue et la frange maritime sud, et à leurs impacts sur la scolarité de milliers d'enfants, la COSYDEP, en partenariat avec l'UNICEF, a réalisé en 2012 une **étude pour améliorer la connaissance du risque et des aléas d'inondation** par les parties prenantes, contribuer à la diminution de la vulnérabilité à l'inondation des écoles situées en zone inondable, améliorer la gestion de crise en cas d'inondation et enfin renforcer les capacités des acteur.rice.s pour la mise en œuvre d'un plan global de prévention et de lutte contre les aléas d'inondation dans les écoles du cycle fondamental (élémentaire et moyen) de la Région de Dakar. Le choix a été fait de réaliser l'étude sous la forme d'une cartographie détaillée « plus parlante pour donner une idée nette et large de la situation et rendre le produit beaucoup plus accessible et la lecture de la situation plus facile, même pour les non alphabétisés ». La démarche utilisée repose sur des investigations sur le terrain, complétée par une recherche documentaire et des entretiens avec les autorités administratives des organes déconcentrés ou décentralisés, certains services techniques régionaux, le Ministère de l'Éducation, le Centre de Suivi Écologique, l'Agence Nationale de la Statistique, l'Inspection d'Académie, le Ministère de l'Intérieur, le Service METEO, le Ministère de l'Urbanisme, le Chef de file des bailleurs du secteur Éducation, etc. Les cartes ont été largement diffusées dans les écoles, dans chacune des IDEN de la région, au niveau des municipalités et dans les services techniques concernés et sont régulièrement mises à jour. Elles sont accompagnées d'un document de synthèse, qui présente de manière synthétique et didactique les données recueillies. Il reconnaît l'existence d'une mobilisation des acteur.rice.s public.que.s face aux inondations, mais souligne que leurs efforts restent cloisonnés, qu'il n'y a pas d'approche préventive ni un suivi constant des mesures, et propose plusieurs recommandations en direction des autorités publiques,



pour notamment construire une meilleure coordination et cohérence des réponses institutionnelles en la matière. À noter que cette cartographie, menée dans la région de Dakar uniquement, devrait permettre de valoriser l'innovation et la méthodologie et de répliquer la démarche dans d'autres zones du pays.

Le Togo dispose aujourd'hui d'une politique nationale de protection de l'environnement dotée de 12 axes découlant de quatre axes stratégiques dérivée du cadre juridique, international ainsi que de protection des côtes contre l'avancée de la mer.

Le Sénégal a une expérience de prise en charge des questions environnementales depuis 1987 avec la mise en place du Programme Sahélien d'Éducation (PSE) et du Programme de Formation et d'Information en Environnement (PFIE) en 1990 par neuf pays du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Les débats soulignent les limites de l'approche projet, notamment la question de la pérennité des actions terrain en matière de protection et de préservation de l'environnement. Les actions, quelles que soient leur pertinence, s'arrêtent avec la fin des projets. L'étude révèle l'importance d'en faire une question politique afin de ne plus demeurer dans la dynamique de projets.

Dans ce contexte, pour assurer la bonne diffusion et l'institutionnalisation des pratiques, les participant.e.s à la restitution du Togo conseillent de :

- accompagner la mise en place de la table ronde des partenaires pour créer des programmes pérennes ;
- appuyer les sensibilisations par des mesures fortes comme l'obligation des associations des parents d'élèves à mettre en place des comités environnementaux afin de provoquer une réelle prise de conscience ;
- privilégier des approches de conscientisation assorties de prise d'engagements ;
- impliquer les élus locaux dans la gestion de leur

commune et les évaluer en fin d'année ;

- redynamiser au niveau des communes des services d'hygiène et d'assainissement ;
- renforcer l'implication des communes dans la gestion des ordures ;
- récompenser les communes et établissements scolaires les plus performants en matière de gestion de l'environnement ;
- opter pour une action commune de tous les ministères sur la question environnementale ;
- rendre exécutoire la politique nationale de l'environnement ;
- créer une police de l'environnement ;
- rendre plus fonctionnels les clubs de l'environnement dans les établissements scolaires ;
- renforcer les actions de la journée de la citoyenneté tous les premiers samedis du mois.

SENSIBILISER SUR LES BONNES PRATIQUES VIA LES MÉDIAS

Selon le Réseau des Journalistes et Communicateurs spécialisés en Education (RJCE), les acteur.rice.s institutionnel.le.s et les partenaires sociaux doivent intégrer dans leur plan d'action et leur budget des communications sur les radios communautaires, les réseaux sociaux, et autres média modernes ou traditionnels, afin de toucher un public plus large. Les médias traditionnels (radios et télévisions), ainsi que les formes modernes de communication et d'information (WhatsApp, Facebook, internet, YouTube, Tik Tok), éveillent et maintiennent la conscience d'un nombre croissant d'acteur.rice.s sur les enjeux de la protection de l'environnement. Ils suscitent la participation de tous, en sensibilisant à l'importance de la protection de l'environnement et en transmettant aux générations les bonnes pratiques d'éducation à la protection de l'environnement. Toutes ces actions ne seront durables que si un plan de communication opérationnel sur les questions environnementales est conçu, budgétisé de façon appropriée à tous les niveaux.

CONCLUSION

Les résultats issus de l'«État des lieux des enjeux de l'Éducation au Développement Durable notamment en Afrique de l'Ouest/Sahel, à partir des exemples du Togo et du Sénégal» révèlent une prise de conscience des acteur.rice.s (institutionnel.le.s, enseignant.e.s et OSC éducatif.ve.s) sur l'importance de l'EEDD, pour prévenir et atténuer les impacts du changement climatique, une volonté d'agir sur ces enjeux et une multitude d'initiatives intéressantes mises en œuvre. Toutefois, le manque de ressources dédiées, ainsi qu'une priorisation insuffisante de l'EEDD dans les politiques publiques et les programmes éducatifs et environnementaux ressortent comme des obstacles majeurs au développement de l'EEDD.

Au niveau des institutionnel.le.s, malgré un déficit d'approches communes intersectorielles (éducation, formation professionnelle, santé et environnement), chaque secteur intègre dans son programme d'action, la prise en compte de la problématique éducation environnementale et au développement durable. La proactivité des enseignant.e.s combinée aux initiatives des OSC permettent de capitaliser des initiatives significatives, afin d'améliorer les connaissances et la mise en action des élèves et des communautés.





Sous la co-coordination



Sous la co-coordination



COSYDEP
Sénégal



✕ CoalÉducation
f Coalition Éducation
in Coalition Éducation
communication@coalition-education.fr
53 Boulevard de Charonne
75011 Paris | Tél. : 01 55 25 40 99

Cosydep : <https://cosydep.org/> cosydep@gmail.com
Tél : +221 33 827 90 89

CN EPT Togo : coalepttogo@yahoo.fr / cnept-togo.org
Tél : +228 22 26 49 47